[illegible] Le privilège des annonces aux avis est limité à [illegible] chaque fois, et trois fois par semaine.

[illegible] Les Annonces ou articles d'une [illegible] lorsqu'elle pourront être [illegible] du prix des annonces.

[illegible] Ottawa jusqu'à 10 heures du soir, et jusqu'à minuit on peut [illegible] Ottawa à cheval, en payant cinq piastres pour [illegible] ; mais après minuit on aura à payer $10.

Les personnes qui partiront par la locomotive, devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

Pour l'agrément des personnes qui se rendent à Carollton par le char de 5 heures, et qui ne désirent pas y demeurer jusqu'à 8 heures, le char qui partait auparavant à 6 heures, restera jusqu'à 6 1/2 heures, pour donner le temps de jouir d'une promenade agréable dans un des

PLUS BEAUX JARDINS DES E. UNIS.

CHARS DES RUE JACKSON ET DE LA COURSE.

Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures a. m. et de la rue du Canal à 6 1/2 heures du matin et courant chaque heure. A 8 heures partiront toutes les demi-heures, jusqu'à 8 [illegible] soir, mais le char qui doit partir de [illegible] 1/2 heures, n'en partira qu'à [illegible]

Les Messieurs [illegible] de ne pas mettre les [illegible] pas fumer dans [illegible] vent.

[illegible] Fer de [illegible]

[illegible] IN HAMPSON, Ingénieur en chef.

[illegible] RIE DE PROPRIETES FONCIERES,

[illegible] à la NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible] TIRAGE AURA LIEU LE 1er. DECEMBRE 1839.

A JACKSONVILLE FLORIDA,

Sous la surveillance de Commissaires nommés à cet effet par la Législature de Floride.

SCHMIDT & HAMILTON, Directeurs.

100,000 BILLETS, à $15, $1,500,000.

Le prix de Vente des Billets est de $20 chaque.

SYLVESTER & Co., No. 156, Broadway, New-York,—*Seule Agents.*

Le produit de la vente des billets sera déposé dans les banques des Citoyens, Consolidée, du Canal, de l'Union et de Carrollton à la Nouvelle Orléans, aux noms de Louis Schmidt, conjointement avec J. B. Perrault, Esq. actuellement caissier de la banque des Citoyens, et A. Baudoin, Esq. actuellement caissier de la banque Consolidée, agissant comme Commissaires, comme il appert par un acte passé pardevant A. Mazureau, Esq. not. pub. le 2 mai 1839, et les propriétés seront transférées sans aucune charge quelconque aux personnes nommées ci dessus comme commissaires, pour la sécurité du fortuné gagnant.

A New York le produit de la vente des billets sera déposé dans la banque de Phœnix au crédit des cinq banques de la Nouvelle Orléans ci-dessus.

Le public peut examiner les actes pardevant A. Mazureau, Esq. not. pub., relativement au transfer des propriétés des lots dans cette [illegible]

600 LOTS GAGNANTS,

COMME SUIT:

1 LOT.—Le bel Edifice à 3 étages, connu sous le nom de l'Arcade, dans la rue des Magasins, mesurant 186 pieds, 5 pouces, 4 lignes sur la rue des Magasins, 101 pieds, 11 pouces sur la rue du Natchez, et 146 pieds, 6 pouces sur la rue Gravier. Cette propriété rapporte maintenant un loyer de $37,000 par an, et étant située dans la partie la plus florissante de la ville, vis-à-vis de la Banque [illegible] le voisinage de [illegible] et du C[illegible] $60,000.

1 LOT. [illegible] 600,000.

1 LOT. [illegible] 200

1 LOT.—Une jolie [illegible] Natchez No. [illegible] à c[illegible] louée à $1,800 par an. [illegible]

1 LOT.—La jolie Maison No. [illegible] gasins N. E. des rues de [illegible] et du Bassin, mesurant 40 [illegible] la rue du Bassin, 40 pieds sur [illegible] Franklin et 127 pieds sur la r[illegible] la Douane, loué à $1,500 par [illegible] Estimée, [illegible]

1 LOT.—La jolie Maison No. 24, encoignure S. O. de la rue du Bassin, mesurant 32 pieds, 7 pouces sur la rue du Bassin, même mesure, rue Franklin, et 127 pieds sur la rue de la Douane, louée à $1,500 par an. Estimée, 20,000.

1 LOT.—La jolie Maison à 2 étages No 339, dans la rue Royale entre Hopital et Ursulines, mesurant 94 pieds, 8 pouces sur la rue Royale, sur 127 pieds, 11 pouces de profondeur, louée à $1,080 par an. Estimée, 15,000.

1 LOT de 250 Actions, [illegible]

1 LOT de 200 " [illegible]

1 LOT de 150 " [illegible]

3 Lots de 100 " [illegible]

3 Lots de 50 " [illegible]

200 Lots de 1 " " " d'Orléans, 20,000.

150 Lots de 1 " " " Union Floride, 15,000.

Il sera au choix des personnes gagnant les prix des Actions de Banque de recevoir, ou les Actions mêmes ou leur valeur au pair au co[illegible]

TIR[illegible]

100,000 Numéros de l[illegible] seront déposés dans une Roue, et les 600 [illegible] nts et les Blancs dans une autre, et pour ch[illegible] ro sortant en tirera un Lot Gagnant ou [illegible] qu'à ce que tous les Lots Gagnants soient [illegible] nt alors dans la Roue le reste de Numéros [illegible]

On recevra à la Nouv[illegible] des ordres pour des Billets, à l'encoignure [illegible] t-Charles et de la Commune, sous l'Hôtel [illegible] et au No. 104, rue de Chartres, près de la [illegible] Les ordres de la campagne, (*port payé,*) [illegible] des remises pour la quantité de Billets requ[illegible]

SCHMIDT [illegible]

A la Nou[illegible]

Seront exécutés av[illegible]

☞ Un bateau-à-v[illegible] ngagé pour donner passage aux personne[illegible] rent se rendre aux Floridas pour assister [illegible] de cette magnifique Loterie.

Jacksonville (Fl[illegible]

1er mai 1839.

LOUIS ROGER[illegible] S GRAY ont établ[illegible] dernièrement [illegible] e commerce à la Nouvelle Orléans, ac[illegible] Rogers Gray & A[illegible] et ont donné leur [illegible] à W. N. Willi[illegible] pour agir en leur n[illegible] leur absence. Il[illegible] adressées à eux [illegible] York et à Louis R[illegible] Havre.

New-York, [illegible] 1839.

AUX PLAN[illegible]

CARTE[illegible]

[illegible] qui est maintenant [illegible] cripteurs vers le 1er. janvier [illegible] aux souscripteurs ou quelques au[illegible] des propriétaires ou quelques au[illegible] intaisie par lequel leur plantation est [illegible] imprimés sur celles qui sont assu[illegible] mettre, et ceux où on ne pourra le f[illegible] chiffre de renvoi, et on trouvera ces n[illegible] arge de la carte à eurs chiffres cor[illegible] ette carte aura 4 1/2 pieds sur 5 1/2 [illegible] un grand soin. Les plantations s[illegible] coloriées; ce qui lui donnera une [illegible] que.

9av JOE[illegible] ARTTE, hôtel de la Cité

A VIS. [illegible] Négocians discompteront le 1er Décembre prochain, [illegible] sur les billets renouvelables [illegible]

[illegible] W. W. FRAZIER, Caissier.

[illegible] égocians, le 29 mai 1839.

[illegible] ement du Gén. Foy et à vendre par le [illegible]

[illegible] coton en couleur et blanches; [illegible] aux de veau ciré, peaux de mouton vertes [illegible] pour doublures et 1000 paires avant pieds de HERBAULT FRERES, 70, rue Royale.

[illegible] vous donner [illegible] que. Le Cordial de Lucine est [illegible] remède infaillible pour la pro[illegible] *ductives* et la *stérilité artificielle* [illegible] être un bienfait à la race humaine. Nous pouvons aussi certifier qu'il ne se trouve aucune partie de mercure ou de nature venimeuse; enfin c'est une des plus belles découvertes médical de notre siècle.

Nous sommes avec consideration et respect, A nos concitoyens et [illegible]

JOSSELIN BOSSUT,
SIGISMOND DE LAMARTINE,
ADRIEN DECRAND,
OCTAVE NICOLS,
JEAN BL[illegible]

[illegible] Les Annonces [illegible] portées [illegible] et aux pr[illegible] Les Annonces [illegible] devront être envoyées en conséquence de [illegible] Annonces [illegible] de quinze su[illegible] prix des insertion n'a [illegible] avance, [illegible] qu'il aura répondu.

Les Théâtres et autres endr[illegible] pour la amusement du public, faisant [illegible] ne jour de nouvelles annon[illegible] pendant [illegible] ce plaisirs payer un $1 [illegible]

Les [illegible] didates [illegible] implois [illegible] d'une [illegible] tique, paie [illegible] ordinaire [illegible]

[illegible] EST GR[illegible] PREVAU[illegible] Il est notoire que [illegible] solu de sal[illegible] composé pour le soulagement [illegible] pendant les derniers six mois.

Il est notoire qu'elles ont [illegible] avec les beau[illegible] comptes de ces pays pour avoir [illegible] ellets des plus [illegible] et autres maladies de [illegible] par lesquels plus [illegible] ont été mises en [illegible] charlatans con[illegible] ment des minerais ou du [illegible] et qu'ils savent qu'elles doivent guérir ou tuer, laissant au hazard à décider.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ou étrangers imposteurs se nomment médecins, afin d'en imposer au public et lui vendre ses viles préparations, s'occupant fort peu des conséquences, pourvû qu'ils remplissent leurs goussets